



Création d'entreprise code du commerce?

Par **brassac**, le **03/04/2010 à 13:18**

Bonjour, j'ai une idée de création d'entreprise, mais j'aimerais savoir par rapport au code du commerce, si c'est légal ou comment l'adapter...
Je souhaiterais dans un dépôt aménager en stand amovibles et modulables, louer ses stands à des particuliers 1 jours à 2 jours pour qu'ils vendent style vide grenier...or cette pratique relève des ventes au déballage....Régie par le code du commerce, notamment l' article L-310

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000006231280&idSectionTA=LEGISCT>

Je souhaiterais savoir si cela est possible, et les conditions pour contourner légalement le code du commerce.
Cordialement
André